

27 novembre 2013

C.BAES, SNEP FSU Caen

Rythmes scolaires : interdits d'accès au mur d'escalade !

Les écoles caennaises ont changé de rythme dès cette rentrée. Les écoliers ont désormais classe le mercredi matin et des temps péri-éducatifs sont mis en place sous forme d'ateliers et d'activités récréatives. Cette nouvelle organisation s'est faite sans concertation avec les utilisateurs des installations sportives et c'est ainsi qu'après deux semaines de la pratique de l'escalade au programme de 2nde, nous avons été contraints de rendre le créneau de deux heures. Quelqu'un s'est-il soucié des programmes en EPS, de la cohérence du projet pédagogique et des recommandations de l'inspection que nous ne pouvons suivre à la lettre ?!